



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 28343

## Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur la difficile situation des personnes handicapées en France. Leur nombre ne cesse d'augmenter chaque année un peu plus : les victimes d'accidents de la route, du travail : ou de maladies, viennent en effet se rajouter au total des personnes handicapées, déjà très important dans notre pays. Ainsi, 40 % de la population « rencontre dans la vie de tous les jours des difficultés, qu'elles soient physiques, sensorielles, intellectuelles ou mentales » selon l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance réalisée par l'Insee, fin 1999. Que ce soit à travers l'accès à la culture et aux divertissements, ou tout simplement dans la vie de tous les jours, ne serait-ce que pour prendre le métro par exemple, ces individus vivent un véritable calvaire quotidien : peu de mesures concrètes ont été prises pour leur faciliter l'existence. Si elle reconnaît et rend hommage à la volonté du Gouvernement pour aider ces personnes, avec notamment l'augmentation du budget du ministère de 5,6 % en 2003, tous ces efforts ne sauraient masquer les importantes lacunes qui demeurent. Nous pourrions par exemple également évoquer le parcours du combattant de certaines familles pour inscrire leur enfant handicapé en milieu scolaire dans un établissement spécialisé : aujourd'hui, au moins 38 000 enfants handicapés ne sont pas scolarisés. C'est pourquoi, à la lumière de ces éléments, elle souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour résoudre ces difficultés, et ainsi tout mettre en oeuvre afin de faciliter la vie des personnes victimes de handicap.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28343

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** personnes handicapées

**Ministère attributaire :** personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 novembre 2003, page 8594

**Question retirée le :** 4 janvier 2005 (Fin de mandat)